

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
Arrondissement de SARREBOURG –CHATEAU-SALINS
Commune de PHALSBURG



ADJUDICATION DE LA CHASSE COMMUNALE

AVIS PUBLIC

L'adjudication publique de la chasse communale aura lieu le mardi 9 janvier 2024, à 14h30 dans la salle des fêtes de Phalsbourg.

- Lot n° 1 : Superficie 246ha 41a 61ca dont 21ha 28a 99ca de bois
Mise à prix : 2.964 €
Le locataire sortant a fait valoir son droit de priorité

Le cahier des charges de l'adjudication et ses annexes peut être consulté soit en Mairie du lundi au vendredi, de 8h30 à 12 h et de 14h à 17 h30 (fermé le jeudi après-midi) soit sur le site *phalsbourg.fr*, rubrique *économie*, rubrique *chasse*.

Les personnes physiques ou morales qui souhaitent faire acte de candidature pour participer à l'adjudication publique de la chasse communale doivent adresser le dossier de candidature décrit à l'article 6 du cahier des charges communales pour la date du vendredi 8 décembre 2023 à 12h au plus tard (courrier reçu en mairie).

Le candidat fait clairement mention du ou des lots pour lesquels il entend participer aux enchères.

Les dossiers sont rédigés en français.

Seuls sont admis à participer aux enchères les candidats qui, ayant satisfaits aux conditions des articles 6, 7 et 8 du cahier des charges communales, ont été agréés par le conseil municipal après avis de la commission consultative de chasse.

Fait à Phalsbourg, le 24 octobre 2023
Le Maire, Jean-Louis MADELAINE

